

Il s'en faut que tout soit classé des trésors enfouis dans les cartons de la Ville ; et leur archiviste temporaire a eu la douleur de constater que la négligence des temps avait laissé disparaître bien des pièces.

L'ensemble permet d'entrevoir dans ses lignes principales l'histoire de la gravure au pays de Liège. Un travailleur qui aurait l'esprit de synthèse la reconstituerait au moyen des pages qui nous restent ici : et il faut espérer qu'en complétant la collection, d'une volonté persévérante, la Ville rendra possible cette œuvre proposée vainement au concours, à trois reprises, par la Société d'Émulation : l'histoire de notre gravure.

Récemment, la *Gazette des Beaux-Arts* signalait à Brou, un vitrail dessiné par le graveur « flamand » de Bry, d'après une composition probable du Titien (1). Il serait facile de s'en procurer une bonne photographie. Des recherches méthodiques nous en feraient découvrir sans doute partout.

Mais je voudrais que le trésor s'enrichit encore et qu'il renfermât les œuvres de tous les graveurs wallons, de Tournai à l'Allemagne, d'Arlon à la Flandre, de cette belle région où vit la race des Welches, où notre principauté découpait ses frontières. Ce qui manque à notre peuple, ce n'est pas le sentiment d'art, c'est la conscience de sa race, la claire connaissance de son originalité et, par suite, car il n'est point sot, la confiance en lui.

Il est moins étonnant qu'on ne le suppose que, dans les histoires, nos graveurs soient trop peu cités. Qu'avons-nous fait pour eux jusqu'à présent ? je n'en sais pas assez sur ce chapitre pour en parler : mais un mot suffit pour dire ce qu'ont fait ceux de nos compatriotes belges qui sont particularistes ? Ils ont débaptisé les œuvres non signées où les nôtres ont épuisé leur génie. D'autre part, quel souci éprouvaient les historiens étrangers de nos métiers établis en France et en Allemagne ? quel intérêt national ou personnel avaient-ils de les louer, d'autant qu'ils ne rentraient pas dans les cadres traditionnels ? Aucun.

Ce devoir nous incombait.

Et s'il est encore des sceptiques, des incrédules, qu'ils mettent donc à l'épreuve des faits leur incrédulité, qu'ils aillent voir à l'Hôtel d'Ansembourg, les collections mystérieuses jusqu'à ces derniers jours et ils passeront là de surprise en surprise, du doute à l'admiration.

F. MALLIEUX.

(1) *Gazette des Beaux-Arts*, 1906, t. 73, p. 96. — *Revue de la Société littéraire de l'Ain*, 1882, p. 24.

Il est impossible d'exposer tout cela à l'Hôtel d'Ansembourg. pourquoi une Exposition complète ne se ferait-elle pas au Palais des Beaux-Arts ?

### ART MODERNE

**La Cantate du Prix de Rome.** — La séance publique annuelle de la classe des Beaux-Arts, le 24 novembre, comportait comme principale attraction l'exécution de la cantate de M. Charles RADOUX, le lauréat du grand concours de composition musicale de cette année. On pouvait s'attendre à un succès. Le jury avait été unanime dans sa décision et, avant même que celle-ci fût rendue, on savait déjà que l'un des ouvrages présentés se signalait par des qualités toutes particulières. Disons tout de suite que l'attente n'a pas été déçue.

Le poème est dû à un de nos littérateurs les plus expérimentés, M. Valère GILLE. Celui-ci a emprunté son sujet à la légende de *Geneviève de Brabant*, trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler ici l'argument. De celui-ci, l'auteur n'a d'ailleurs utilisé que l'épilogue : Geneviève, dans la forêt, rêve aux souvenirs du passé ; son fils (appelé ici « Bénoni ») accourt lui annoncer l'approche de chasseurs, et tous deux rentrent dans la caverne qui leur sert d'habitation ; Sigefrid, l'époux, vient avec Golo, qu'il entretient de ses remords et de ses doutes ; — entend, du fond de la caverne, sortir une voix féminine chantant une chanson que Geneviève chantait autrefois ; — entre, interroge l'inconnue, reconnaît sa femme et son fils : transports de joie, chœur final. Ce scénario, traité en prose rythmée, n'offre au point de vue musical qu'un léger défaut : l'analogie d'expression qui naît forcément de l'alternance des interrogations de Sigefrid et des réponses de Geneviève, qui constituent la scène centrale du morceau. L'inspiration musicale, dans des cas de ce genre, se maintient difficilement jusqu'au bout, et tombe fatalement dans les redites et les formules toutes faites. Wagner avait à vaincre une difficulté analogue au premier acte de *Siegfried* (Mine et le Voyageur) ; mais le côté pittoresque lui offrait là de puissants éléments de diversité, qu'il n'a eu garde de négliger.

Nous disons tout à l'heure que l'audition publique de l'œuvre de M. RADOUX avait pleinement confirmé l'appréciation du jury. Sa musique éminemment saine, sans tendances définies encore, mais aussi sans réminiscences, se signale par de précieuses qualités. Nous ne parlerons pas de la technique orchestrale et polyphonique, qui est aujourd'hui monnaie courante. Mais M. Charles RADOUX exhibe en outre un réel sentiment dramatique, le sens des gradations et des proportions, et particulièrement une envolée et une vigueur peu communes, très éloignées de la mièvrerie qui caractérise l'école française moderne de la lignée de Massenet. Dans le dialogue de ses personnages, il y a une vivante diversité, il sait trouver l'accent juste, avec une déclamation musicale bien appropriée et une prosodie correcte. Les préludes et interludes orchestraux, les morceaux d'ensemble, méritent une mention toute particulière. Dans le prélude (*La Forêt*), M. RADOUX a des notations inédites, dans lesquelles il a su oublier la forêt de *Siegfried*, — dont les essences se sont si étonnamment propagées dans la musique contemporaine ; l'interlude des deux premières scènes (*Geneviève*

et son fils) a de l'ingénuité et de la fraîcheur, le chœur des chasseurs, dans la deuxième, offre une vigueur d'accent peu commune; le chœur final : « Qu'un cortège joyeux... », d'une animation et d'un entrain d'où la distinction ne reste pas un instant absente, est un des meilleurs morceaux de l'ouvrage.

Celui-ci, en résumé, fait honneur à son auteur, qui a su tirer tout le parti possible de l'institution archaïque, aux conditions si étrangement défavorables, qui s'appelle le « grand concours de composition musicale ».

L'exécution, sous la direction de l'auteur et avec le concours de M<sup>me</sup> Fassin-Vercauteren (*Genève*), M<sup>lle</sup> Forgeur (*Benoni*), MM. G. Barekmans (*Sigefrid*) et F. Malherbe (*Gala*), et les chœurs du Conservatoire de Liège, a fort bien marché. Il y avait eu un petit moment de bonne émotion, à la proclamation des résultats des concours, lorsque le secrétaire perpétuel de l'Académie, exprimant sa satisfaction de voir un des grands prix décernés au fils d'un de ses collègues, avait laissé à M. J.-Th. RADOUX le soin de couronner lui-même le jeune lauréat; ce qui a permis au public d'unir dans une même ovation le père et le fils.

Ernest Closson.

## HISTOIRE

**Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.** Tome XXXVII (1<sup>er</sup> fascicule). Liège, imprimerie Liégeoise, Henri Poncelet.

(p. 1 à XXXV), L. RENARD, *Rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1906*, (p. 1 à 97).

TH. GOBERT, *Origine des bibliothèques publiques de Liège, avec aperçu des anciennes bibliothèques de particuliers et d'établissements monastiques liégeois*. — M. G. ne pouvait mieux choisir son moment pour publier son travail : la ville vient précisément d'inaugurer la nouvelle bibliothèque centrale et le mémoire qui ouvre le XXXVII<sup>e</sup> volume de l'Institut archéologique liégeois est presque tout entier consacré à raconter les destinées de la bibliothèque municipale depuis sa fondation en 1724. Comme l'auteur l'indique lui-même dans le titre, il fait précéder cette histoire d'un rapide aperçu des anciennes bibliothèques ecclésiastiques et privées du pays de Liège. Mais il est loin d'avoir épuisé le sujet et il y aurait encore bien des pages à écrire sur la prospérité des études à Liège pendant le Moyen-Age, sur l'activité de ses écoles capitulaires, sur l'esprit si curieux de ces nombreux clercs et bourgeois qui se plaisaient à lire, à continuer ou à composer ces chroniques anonymes de l'histoire de leur patrie ou ces recueils des paix liégeoises ou *paiceilhars*, conservés en si grand nombre dans nos bibliothèques ou nos dépôts d'archives. L'auteur de ce travail n'a pas voulu évidemment aborder ce sujet et il se contente d'indiquer les richesses bibliographiques des abbayes de Lobbes, de Stavelot, de Saint-Jacques et de Saint-Laurent, à Liège, des jésuites wallons et des autres couvents de la cité. Il signale les belles collections de livres formées par certains érudits liégeois depuis le xv<sup>e</sup>

jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, les injures du temps, le feu, les vols, les pillages des gens de guerre dispersèrent la plupart de ces précieux livres et manuscrits.

Après cela, M. G. aborde le sujet principal de son mémoire, c'est-à-dire l'histoire de la bibliothèque de la Cité depuis sa fondation en 1724. Ici l'auteur a le souci d'être complet et ne nous fait grâce d'aucun détail : il expose l'organisation de cette bibliothèque municipale, qui fut une des premières bibliothèques publiques ouvertes en Europe, il mentionne les différents catalogues qui furent dressés, nous raconte tous les démêlés du premier bibliothécaire, l'imprimeur T. Kints, avec le Conseil de la Cité. A l'arrivée des Français, en 1794, les livres et les archives de la Ville furent expédiées en hâte à Maestricht, mais les envahisseurs s'en emparèrent après le siège de cette ville; ces collections furent envoyées à Paris, et Liège fut à jamais dépouillée de son premier fonds de livres et manuscrits.

Après la conquête, le gouvernement français voulut organiser une nouvelle bibliothèque publique de l'Etat, formée au moyen des collections de livres confisquées aux églises, aux couvents et aux émigrés. Mais les différentes bibliothèques créées alors, bibliothèque centrale, bibliothèques de l'école centrale et du lycée, n'eurent qu'une existence éphémère. En 1804, ces livres furent pour la plus grande partie cédés à la Ville, à charge pour celle-ci de rouvrir une nouvelle bibliothèque publique. Une autre partie alla former la bibliothèque du séminaire qui venait d'être rétabli. Ce sont ces livres et manuscrits que la Ville céda à son tour, en 1818, à l'Université qui avait été récemment inaugurée.

M. G. termine en déplorant le démembrement des collections bibliographiques de l'Université, qui s'est effectué à la suite de la création de la nouvelle bibliothèque centrale. Ces regrets seraient fondés si nos édiles avaient repris leurs livres et manuscrits pour les cacher jalousement. Au contraire, en installant à quelques pas de l'Université leurs collections de livres dans un local très spacieux, très commode, très bien éclairé, ils ont voulu mettre chaque jour, depuis le matin jusqu'au soir, toutes leurs richesses à la disposition des chercheurs; dans ces conditions, je ne vois guère les inconvénients du partage, pour autant que la Ville se montre aussi libérale que l'Université pour le prêt au dehors de ses manuscrits aux érudits n'habitant pas la ville, et que les deux bibliothèques n'aillent pas se faire une concurrence absurde dans les ventes publiques. Et même, ne serait-ce pas un grand avantage pour notre bibliothèque universitaire, qui peut à peine aujourd'hui acquérir, avec des ressources qui deviennent chaque année plus insuffisantes, tous les ouvrages scientifiques absolument nécessaires qui lui sont réclamés par les cinq facultés, si elle se voyait un jour complètement déchargée de l'obligation de constituer, à côtés des collections scientifiques, la collection la plus complète possible des anciens livres et manuscrits liégeois? L'avenir est aux bibliothèques spécialisées : un jour viendra où nos universités devront être dotées non plus d'une seule bibliothèque commune, mais d'autant de bibliothèques qu'elles renfermeront de facultés. Je

considère pour moi, le démembrement déploré par M. G. comme le premier pas vers une spécialisation qui deviendra toujours plus nécessaire et je n'aperçois aucun inconvénient à laisser aux villes, ou même à des sociétés d'érudits, le soin d'enrichir les collections locales, lorsque ces institutions veulent bien, comme à Liège, en assumer les frais et lorsqu'elles donnent des garanties suffisantes de s'acquitter de ce devoir au mieux des intérêts de la science.

(p. 99 à 121). EUG. POLAIN, *Architecture liégeoise. Les maisons en bois à pignon, à Liège.* — Cette belle étude de M. P., illustrée de 12 figures dans le texte et de 4 planches, se recommande à la lecture de tout ceux qui s'intéressent au passé de notre ville. Par suite de notre climat pluvieux, les maisons à pignon, si fréquentes dans les villes du Brabant et des Flandres, sont très rares à Liège, mais les yeux fureteurs de M. P. ont découvert dans tous les coins de la ville d'anciens spécimens de ce genre d'architecture. Souhaitons que l'excellent et zélé archéologue continue ses recherches, car après quelques travaux comme celui-ci, on pourra enfin se faire une idée plus exacte des styles et des procédés de l'ancienne architecture liégeoise.

(p. 123 à 149). G. KURTH, *La Légia. Etude toponymique.* — Dans une première étude parue il y a 25 ans, dans le t. II du *Bull. de la Soc. d'art et d'histoire du diocèse*, M. K. avait conclu que le nom de Liège venait de *leudicus* ou *publicus* et que ce nom désignait à l'origine un domaine de l'Etat. Quant au nom du ruisseau Légia, il avait été emprunté au nom de la Ville. En poursuivant ses études toponymiques, M. K. a constaté l'existence de deux lois d'ordre général qui contredisent absolument cette dernière conclusion. C'est à savoir : 1) les noms des cours d'eau et ruisseaux sont les plus anciens dans la toponymie ; 2) les cours d'eau ont passé leur nom à la plus ancienne localité née sur leur bord.

Le nom de Légia a été donné au ruisseau par les érudits du Moyen-Age, fort embarrassés pour le dénommer. Mais ce ruisseau a dû avoir un autre nom, très ancien, préromain qui sera dans la suite tombé en désuétude. Pour le retrouver il suffit de consulter les noms des lieux habités échelonnés le long du ruisseau. Or, à la source même, on constate l'existence d'un nom de lieu d'origine celtique : c'est Glain, venant du celtique *Glana*, qui signifie pure. *Glana*, c'est-à-dire *Eau claire* : telle devait être l'ancienne dénomination du ruisseau qui dévalait des hauteurs de Glain vers la Meuse. Dans la suite, le ruisseau prit le nom de la localité la plus importante qu'il traversait phénomène assez fréquent comme le prouvent les nombreux exemples cités par M. K. Une partie du ruisseau porta au Moyen-Age le nom de *Merchoul* : on sait que ce nom est très différemment interprété par M. Kurth et Gobert, et nous avons exposé précédemment les conclusions des deux adversaires. La polémique qui se continue actuellement, n'a pas encore dégagé une conclusion certaine et péremptoire, et a plutôt servi à mettre en relief les graves objections qu'on peut élever contre les deux interprétations proposées pour ce nom. A présent que tous les éléments de la discussion sont

rassemblés, c'est à un linguiste compétent qu'il appartient de rechercher la bonne solution du problème.

(p. 151 à 158). E. FAIRON, *Un projet d'élevage des vers à soie au pays de Liège en 1775.* — Un Français du nom de Mermier, né en Champagne, sollicita, en 1775, du Conseil privé, un octroi exclusif pour cultiver autour de Liège des haies de murier, et élever des vers à soie, en faisant ressortir combien cette nouvelle industrie serait avantageuse pour le pays. Il s'efforça aussi de démontrer que la culture du murier était possible sous notre climat. Sans doute, la réalité ne répondit pas à son attente, car il ne paraît pas que son projet ait jamais reçu un commencement de réalisation.

E. Fairon.

ooo

TH. GOBERT, *La plus ancienne enceinte de Liège.* — Liège, imprimerie Demarteau, 1907.

Dans son beau travail sur les *Rues de Liège*, M. GOBERT avait déjà indiqué l'emplacement des plus anciens remparts de notre ville. M. KURTH et Ruhl avaient combattu certaines de ses conclusions et proposé un autre tracé, le premier dans son histoire de *Notger*, le second dans un article paru dans le *Leodium*. C'est pour répondre à ces critiques que M. G. a écrit ce long mémoire. Sa réfutation s'appuie sur des arguments convainquants et le plan de la première enceinte de Liège, qui illustre ce travail paraît bien être, après cette discussion, celui qui se rapproche le plus de la vérité. MM. K. et G. ne sont guère d'accord que sur la question des origines. Les fortifications dont saint Hubert auraient entouré Liège, appartiennent au domaine de la légende. C'est Notger qui fortifia le premier notre vieille cité et qui réunit le quartier de l'Île à l'ancienne ville. La muraille de Notger partait de la place du Théâtre et escaladait le versant Sud-Est du Publémont jusqu'à l'église Saint-Martin ; elle passait par la Haute-Sauvinière et l'église Sainte-Croix, d'après l'auteur de *Notger*. M. G. prétend que c'était plutôt par les degrés de la Montagne. Dans la première hypothèse, ce mur aurait été beaucoup trop éloigné de la dérivation de la Meuse, exécutée par Notger pour défendre et assainir le quartier de l'Île et qui devait servir de fossé extérieur au rempart. En outre, ce tracé aurait laissé sans défense un quartier qui déjà à cette époque, devait être assez bien habité.

Du Mont Saint-Martin les remparts suivaient la crête du Publémont, d'après K., tandis que G. les fait descendre jusqu'au thier de La Fontaine.

Nous arrivons ainsi au versant N.-W. du Publémont. Pour cette partie, dit Gobert, on ne peut guère raisonner que par conjectures. Mais il est plus vraisemblable de supposer que le rempart longeait le ruisseau de la Légia qui lui servait de fossé naturel, que de prétendre qu'il coupait transversalement la vallée de ce ruisseau, ce qui laissait en dehors de la défense de la ville tout le quartier de Saint-Séverin. En outre, les murs auraient dû, dans cette hypothèse, traverser la rue Saint-Séverin, qui était alors une des principales artères de Liège et on devrait retrouver par conséquent dans

cet endroit les traces d'une porte. Or, aucun document n'établit l'existence de celle-ci. Au surplus, M. K. ne donne ici pour appuyer son tracé que le témoignage de Philippe de Hurgos, touriste étranger, qui visita Liège au xvii<sup>e</sup> siècle, et auquel on ne doit accorder que fort peu de créance.

Du quartier Saint-Séverin, les murs gagnaient la colline de Pierreuse en longeant celle-ci à mi-côte, prétendent MM. Kurth et Ruhl. Encore une fois, il est invraisemblable de supposer qu'un mur de défense ait pu être établi au milieu du versant de la colline; les prétendus restes des remparts retrouvés par M. Ruhl, ne sont que des murs de soutènement des jardins en terrasses qui s'étagent au versant de Pierreuse. M. K. a été induit en erreur, pour le tracé de cette section, parce qu'il a cru que *Pierreuse* et *Pissevache* étaient deux noms différents d'un même lieu dit: Il n'en est rien. Pissevache est un lieu distinct situé en bas de Pierreuse. Les fouilles exécutées lors des travaux de l'établissement du chemin de fer de ceinture, ont permis d'établir d'une façon positive que la ligne des remparts de Notger se rattachait au Palais.

Il en est de même pour la section Nord de l'enceinte notgérienne. Ici encore les terrassements exécutés tout récemment pour la construction des égouts dans la rue Hors Château et des Mineurs, ont vérifié l'exactitude des déductions faites par Gobert, en 1891 et en 1898. Du Palais les remparts notgériens gagnaient la Meuse par la rue des Aïrs (anciennement rue des *Ars*, c'est-à-dire des remparts), rue de la Clef et rue Sur-le-Mont. Le parcours admis par Kurth, l'oblige à enfermer à l'intérieur de la ville toute la partie de la rue Hors Château, comprise entre l'église Saint-Antoine et la Montagne de Bueren, ce qui est fort peu vraisemblable, puisque le nom même de cette rue indique qu'elle était toute entière hors de l'enceinte. De la Meuse, les murailles de Notger revenaient à la place du Théâtre par le quai de la Goffe, la rue de la Cité, la rue Sur-Meuse et la rue de la Régence. — La description se termine par l'énumération des portes qui mettaient Liège en communication avec les routes de Hesbaye, du Condroz ou de Maestricht.

E. Fairon.



## Table-Index

*Les noms des collaborateurs sont en petites capitales. L'italique est réservée aux titres des ouvrages analysés.*

### A

- Art ancien, chronique, par Fernand MALLIEUX, 222.  
Art moderne, chronique, par Fernand MALLIEUX, 35. Par Ernest CLOSSON, 269, 361.

### B

- Bibliographie: de Jules Sottiaux, 45; de Jules Destrée, 206; d'Auguste Vierset, 330.  
Boby (Albin), Un sport pittoresque, le Sployon, 172. Les enfants sur les autels, 248.  
Boissière (André), sur Georges DELAW, 151.  
Borren (Van den) (Charles), *l'Œuvre dramatique de César Franck*, 269.  
BROUWERS (D.), Les croix banales à l'église collégiale de Fosses, 22, *Mémoire de Jean sire de Haynin*, 128.

### C

- Camberlin (Charles), *li Bédôye*, 318.  
Cantate (la) du Prix de Rome, par Ernest CLOSSON, 361.  
CARLOT (Armand), Histoire, chronique, 66, 274.

- Cercle archéologique de Mons, *Annales*, c-r, 66.  
Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts, *Annales*, c-r, 276.  
Chanson (la) populaire, sur son relèvement, 156. *La chanson populaire belge*, par Charles GHEUDE, c-r, 186.  
Chansons d'amour, romances populaires, par Oscar COLSON, 210.  
CHAUVIN (Victor), *La Littérature wallonne à Liège*, 193.  
Chronique wallonne, 36, 51, 123, 151, 186, 218, 269, 313, 356.  
Cinquantenaire de l'Académie wallonne, par Oscar COLSON, 36.  
CLOSSON (Ern.), Art populaire, chronique, 186. Art moderne, chronique, 269. La cantate du Prix de Rome, 361.  
Coenen (abbé), sur les van Eyck, 229.  
COLLIN (Isi), Histoire de Compère Cwanecu, conte populaire, 27.  
Colson (Lucien), *C'esteût 'ne fey*, 123.  
Colson (Oscar), Le cinquantenaire de l'Académie wallonne, 36. La nouvelle Bibliothèque publique de Liège, 51. Sortilèges et maléfices, 102. Facéties populaires sur l'entêtement des femmes, 176, 231. Bibliographie de Jules Sottiaux, 45; de Jules Destrée, 206; d'Auguste Vierset, 330. Chansons d'amour, 210. Le Pouce et le Pouls, 231.

- Wallonia a Ostende, 231. Renkin Sualem et ses œuvres, 249. Les Flamands dans le folklore wallon, 277.
- Concours d'histoire wallonne, 134.
- Congrès de la Presse périodique, 230.
- Crieur (le) public, nouvelle, par Gaston PULINGS, 118.
- Croix (les) banales à l'église collégiale de Fosses, par D. BROUWERS, 22.
- Croquis littéraires, par Aug. VIERSSET, 355.
- Curé (le) et le veau, facétie populaire, par J.-L. LAMBILLION, 344.

## D

- DANSE (Aug.), portrait de Jules Destrée, 203.
- DELAW (Georges), sur son art, 151.
- DELCHEVALERIE (Charles), Constantin Meunier, sa vie et son œuvre, 81. Images fraternelles, 181.
- DELTAWE (Pierre), Chronique, 157, 159.
- DESTRÉE (Jules), Sur son œuvre, par René DETHIER, 197. Son portrait par Aug. Danse, 203. Sa bibliographie par O. C., 206. Littérature : les Fumées, 214.
- DETHIER (René), sur l'œuvre de Jules Destrée, 197.
- DEWERT (Jules), Le hanneton dans nos traditions populaires, 137. Le Tour de S<sup>t</sup> Hermès, à Renaix, 161.
- DIDIER (Charles), Une Ecole d'art en Wallonie, 4.
- DONNAY (Auguste), Littérature : Par les Routes, 144, 261. Cité, 4.
- Doumont (Edmond), cité, 318.
- Douze (les) apôtres, légende, par Léon PIRSOUL, 351.

## E

- Ecole (une) d'Art en Wallonie, par Charles DIDIER, 4.
- Enfants (les) sur les Autels, par Albin BODY, 248.
- Episode (un) de la lutte des langues en Belgique, 132.
- Exposition (l') d'Art dinantais, 156, 218.

- Eyck (les van), Sur leur biographie, 229.

## F

- Facéties d'esprits-forts, 116. Sur l'enlèvement des femmes, par Oscar COLSON, 176, 231.
- FAIRON Emile, Histoire, chronique, 226, 276, 362, 365.
- Faits divers, chronique, 132, 156, 230.
- FELLER (Jules), Histoire, chronique, 128.
- Flamands et Wallons, 132. Dans le folklore, par Oscar COLSON, 277.
- Fumées (les), par Jules DESTREE, 214.

## G

- Gens de chez nous : George Delaw, 151. Léon Herbo, 224. Auguste Vermer, 153.
- Gheude (Charles), *La Chanson populaire belge*, 186.
- GOBERT (Th.), *La plus ancienne enceinte de Liège*, 365.
- Graveurs (les) Liégeois, par F. MALLIEUX, 356.

## H

- Hanneton dans nos traditions populaires, par Jules DEWERT, 137.
- Helbig (Jules), *l'Art mosan*, 222.
- HENS (Joseph), Une histoire de sorciers, 241.
- Herbo (Léon), Nécrologie, 221.
- Histoire, chronique. Par A. CARLOT, 66, 274. Par Jules FELLER, 128. Par E. FAIRON, 226, 276, 362, 365.
- Histoire de compère Cwanecu, conte populaire, par Isi COLLIN, 27.
- Histoire (une) de sorcier, par Joseph HENS, 241.

## I

- Images fraternelles, par Charles DELCHEVALERIE, 181.
- Institut archéologique liégeois, *Bulletin*, 226, 362.

## J

- Jeune (la) Wallonie, par Jules SOTTIAUX, 216.
- Jeune (un) Artiste liégeois à Rome, en 1787-1788, par F. MAGNETTE, 336.

## L

- LAMBILLION (J.-L.), Le curé et le veau, facétie populaire, 344.
- Lamoureux (Jean), *Rimés d'amour et d'joyeuses chansons*, 423.
- Laveleye (de) (Georges), La Sidérurgie et les Wallons, 67.
- Légendes chrétiennes, 348.
- Lettres françaises, chronique par Pierre WUILLE, 188, 313.
- Lettres wallonnes, chronique, par Henry ODEKERKE, 64, 122, 193, 318.
- LESNEUCO (Th.), Poésies et chansons de la fin du 16<sup>e</sup> s., 233. *Histoire de Lessines*, 274.
- Ligue wallonne de Mons, fondation, 157. De Liège, jubilé, 159.
- LOISEAU (Louis), Facétie, 178.

## M

- MAGNETTE (F.), Un jeune Artiste liégeois, à Rome, en 1787-1788, 336.
- MALLIEUX (Fernand), chroniques, 35, 130, 132, 155, 212. Les Graveurs liégeois, 356.
- Maréchal (Jean), *Preludes*, 191.
- Maubeuge (Lucien), *So champs si vâyes*, 123.
- Meunier (Constantin), sa vie et son œuvre, par Charles DELCHEVALERIE, 81.
- MORTIER (Ad.), S<sup>t</sup>-Job, légende, 349.

## N

- NED (Edouard), Jules Sottiaux et l'originalité wallonne, 41.
- Nélis (Maur.), *Les Aigles noires*, 191.
- Nouvelle (la) bibliothèque publique de Liège, par Oscar COLSON, 51.

## O

- ODEKERKE Henry, Lettres wallonnes chroniques, 64, 123, 193, 318. Littérateurs de Wallonie : Auguste Vierset, 321.
- Ouvrages reçus, 135, 160, 196.

## P

- Par les routes, par Auguste DONNAY, 144, 261.
- PAUSEN (F.), *En terre liegeoise*, 155.
- Pernette (la) chanson populaire, 333.
- Picard (Edmond), *Essai d'une psychologie de la Nation belge*, 130.
- Piérard (Louis), *Images boraines*, 189.
- PIRSOUL (Léon), Les douze Apôtres, légende, 351.
- Poésies et chansons de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, par Th. LESNEUCO, 233.
- Portraits : Nic. Leguanié, 37. Jules Sottiaux, 43. Constantin Meunier, 83. Georges Delaw, 152. Jules Destrée, 203. Léon Herbo, 224. Renkin Sualem, 258. Auguste Vierset, 323.
- Pouce (le) et le pouls, par O. C., 231.
- PULINGS (Gaston), Le crieur public, nouvelle 118.

## R

- RANDACHE (S.), La Sorcellerie au Pays de Herve, 303.
- RENKIN (François-J.), *Ecrits wallons*, 64. S<sup>t</sup>-Barbe, légende, 351.
- Renkin Sualem et ses œuvres, par Oscar COLSON, 249.
- Rizzardî (Luca), *Peintres et Aquafortistes wallons*, 35.
- ROGER (Lucien), S<sup>t</sup>-Léonard, légende, 348.
- Roidot (P.), *Ferveur*, 313.

## S

- Saints : Hermès, 161 ; Job, 349 ; Léonard, 348.
- Sainte Barbe, 351.

Selvais (Eloi), *Fantaisies*, 190.

Sidérurgie (la) et les Wallons, par Georges de Laveleye, 67.

Sirtaine (Maria), *Les Heures accidentes*, 190.

Smulders, (Carl.), *Les Feuilles d'or, La Correspondance de Sylvain Dartois*, 313.

Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, *Memoires*, 275.

Société liégeoise de Littérature wallonne, Cinquantenaire, 36, *Annuaire*, 193.

Sorcellerie : Légende ardennaise, 241. Au Pays de Herve, 303.

Sortilèges et maléfices, par Oscar COLSON, 102.

SOTTIAUX (Jules), Sur son œuvre, par Edouard NED, 41. Portrait, 43. Bibliographie, 45. Walla, fragment littéraire, 46. La Jeune Wallonie, cantate, 216.

Sport (un) pittoresque, le Sployon, par Aibin BODY, 172.

Sualet Renkin et ses œuvres, par Oscar COLSON, 249.

## T

Tescione, Giov., *Doline*, 132.

Tour (de) de St Hermès, à Renaix, par Jules DEWERT, 161.

## V

Vermer (Auz.), Nécrologie, 153.

VIERSET (Auguste), Sur son œuvre, 321. Portrait, 323. Bibliographie, 330. Croquis littéraire, 355.

VRINDTS (Jos.), *Vis airs et norés respelés*, 318.

## W

Wallonia (pro), 134, 231.

Wallons et Flamands, 132, 277.

Wauthy (Léon), *Les Voluptés*, 192.

Wéry (Léon), *Le Stylite*, 313.

WILLAME (Georges), Mirèye, poème, 310.

WUILLE (Pierre), L'Exposition d'Art dinantais, 218. Lettres françaises, chronique, 188, 313.



## Errata du tome XV

Page 279, ligne 20, lisez *roulut*.

\* 280, » 4, en remontant, au lieu de *misogénie*, lisez *misogynie*.

\* 290, » 7, au lieu de *nein*, lisez *neen*.

\* 295, » 13, à la fin de cette ligne, supprimez le mot *toujours*.

